



Mairie de Vert-le-Grand (91810)

PRÉF 91
03 07 18

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

ARRONDISSEMENT D'ÉVRY

CANTON DE RIS-ORANGIS

Téléphone : 01.64.56.02.72

Télécopie : 01.64.56.22.55

E-mail : commune-vert-le-grand@wanadoo.fr

ARRETE N° 3/2018
portant mise à jour du Plan Local d'Urbanisme
de la Commune de Vert-le-Grand

Le Maire,

VU le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.151-43, L.153-60 et R153-18 ;

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 7 juillet 2017 portant approbation du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Vert-le-Grand ;

VU l'arrêté préfectoral n°2018-PREF-UDAP 0001 du 9 février 2018 portant création du périmètre délimité des abords du Domaine de la Saussaie protégé au titre des monuments historiques sur le territoire de la commune de Vert-le-Grand ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Le Plan Local d'Urbanisme de Vert-le-Grand est mis à jour à la date du présent arrêté sur le point suivant :

Instauration d'un périmètre délimité des abords du Domaine de la Saussaie

A cet effet, la nouvelle servitude est intégrée au PLU dans les documents de servitudes d'utilité publique : les documents graphiques et écrits du Plan Local d'Urbanisme seront repris en conséquence

ARTICLE 2 : La mise à jour a été effectuée sur les documents tenus à la disposition du public en mairie de Vert-le-Grand ainsi qu'à la Préfecture aux heures et jours habituels d'ouverture

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera affiché en mairie durant un mois

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet de l'Essonne

Fait à VERT-LE-GRAND, le 28 juin 2018

Le Maire,

Jean-Claude QUINTARD

